

Envoi : 16/05/2017

Réception par le Préfet : 16/05/2017

Publication : 19/05/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-5-3-6

Séance du vendredi 12 mai 2017

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AÉRODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM (SYMA) -
DÉSIGNATION D'UN SECOND REPRÉSENTANT**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DELMOND donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.

M. VOGT donne procuration à Mme VALLAT.

EXCUSES :

Mme BOHN, M. HABIG, Mme RAPP.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil Départemental n°CG-2015-4-1-11 du 16 avril 2015 relative à la désignation des représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,

VU l'avis favorable de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports du 3 mars 2017,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret,

- Désigne comme second représentant du Département au Comité Syndical de l'Aérodrome de Mulhouse-Habsheim, Monsieur Alain GRAPPE, en qualité de Président de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité